

CABLE ADDRESS : ICITO, GENÈVE  
TELEPHONE : 88 10 00 88 20 00 88 40 00

TÉLÉGRAMMES : ICITO, GENÈVE

**GENERAL AGREEMENT  
ON TARIFFS AND TRADE**



**ACCORD GÉNÉRAL  
SUR LES TARIFS DOUANIERS  
ET LE COMMERCE**

**Villa le Bocage - Palais des Nations  
GENÈVE**

**16 JUIN 1961**

REFERENCE : VIII-1-60

**DECLARATION  
CONCERNANT L'ACCESSION PROVISOIRE DE L'ARGENTINE  
A L'ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE,  
FAITE A GENEVE LE 18 NOVEMBRE 1960**

**ACCEPTATION DE LA TCHECOSLOVAQUIE**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la Déclaration concernant l'accession provisoire de l'Argentine à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, faite à Genève le 18 novembre 1960, a été signée le 2 juin 1961 par le Plénipotentiaire du Gouvernement de la Tchécoslovaquie.

La présente communication vous est adressée conformément au paragraphe 5 de la Déclaration susmentionnée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

E. Wyndham White,  
Secrétaire exécutif.

Spoc(61)197